

Protocole BabyGym 2020

Salle : Maison de l'Enfance - 289 allée Jules Verne - 44850 Ligné

Horaire : Les samedi suivant planning 2020 2021 de 10h à 10h50 puis 11h à 11h50

Public : Adhérent Bienêtre Parents inscrit aux cours de BabyGym

Protocole à respecter, en cas de non respect, l'adhérent pourra être exclu du cours :

- Les gestes barrières sont obligatoires et à respecter.
- Le **lavage des mains** dans les WCs est obligatoire avant de rentrer dans la salle principale..
- Le **port du masque est obligatoire** pour les parents pendant tout le cours.
- **Un seul adulte** sera accepté pour accompagner chaque enfant.
- Dans la mesure du possible seul l'enfant inscrit au babygym sera accepté.
- Si du matériel associatif est utilisé, seule l'animatrice pourra le manipuler et le distribuer.
- Les adhérents du deuxièmes cours (11h00) sont priés de rester dehors jusqu'à la sortie de tous les adhérents du premier cours. **Pas d'entrée dans la salle avant aération.**
- Afin de pouvoir aérer la salle entre les deux cours et permettre le nettoyage nécessaire, le cours de 10h finira à 10h50, et le cours de 11h finira à 11h50.

Ce protocole pourra être amené à évoluer suivant les conditions nécessaires.

Merci pour votre respect.

L'association Bienêtre Parents.